

GUIDE DU CITOYEN



CANDIAC
ma ville sous les arbres



Mot du maire

Au nom du conseil municipal,
bienvenue à vous, chers nouveaux citoyens!

Candiac, Ville innovante et contemporaine, est heureuse de vous accueillir au sein de sa grande famille qui compte maintenant près de 24 000 Candiacois. Nous nous sommes engagés auprès de chacun de ceux-ci à offrir un milieu de vie de qualité supérieure, respectueux de l'environnement et orienté vers le bien-être des générations actuelles et futures.

En ce sens, vous trouverez dans cette publication un aperçu de ce que votre Ville met à votre disposition. Découvrez les infrastructures de loisir et de divertissement, appropriez-vous les magnifiques espaces verts, joignez-vous à nous lors des activités extérieures et visitez votre bibliothèque moderne et invitante. Vous trouverez également dans ces pages l'information sur les collectes offertes, sur la forêt urbaine de 17 000 arbres qui fait la fierté des Candiacois et sur les règlements municipaux permettant une vie harmonieuse en communauté. De plus, votre nouvelle Ville a fait le choix de mettre le transport actif et collectif au cœur de ses priorités. Apprenez-en plus sur le transport local gratuit, le réseau cyclable ainsi que ses incitatifs, les bornes de recharge électriques, le stationnement incitatif et la gare de train.

Gardez ce guide à portée de main puisqu'il deviendra rapidement une référence. Je vous souhaite, encore une fois, la bienvenue et une bonne lecture!

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Normand Dyotte". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

Normand Dyotte
Maire de Candiac



Mélanie Roldan

District 1

La Promenade



Vincent Chatel

District 2

Champlain



Kevin Vocino

District 3

Saint-Laurent



Jean-Michel Roy

District 4

Fouquet

Votre conseil municipal

Les séances du conseil municipal sont publiques et les citoyens sont les bienvenus.

Rendez-vous au candiac.ca pour connaître votre district, pour voir le calendrier des séances du conseil et pour en apprendre davantage sur les commissions permanentes.



Marie-Josée Lemieux

District 5

Jean-Leman



Anne Scott

District 6

Montcalm



Daniel Grenier

District 7

Deauville



Chantal Goyette

District 8

De la Gare

Renseignements utiles

Vous avez un commentaire, une requête ou une demande d'informations à nous faire part, rendez-vous dans la section **Nous joindre** au **candiac.ca**.



Pour toute situation nécessitant une intervention immédiate durant les fins de semaine, les jours fériés ou après les heures d'ouverture, communiquez avec la Régie intermunicipale de police Roussillon au **450 638-0911**.

Hôtel de ville

100, boulevard Montcalm Nord

450 444-6000

info@ville.candiac.qc.ca

Lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi

8 h 30 à 13 h

Écocentre

80, boulevard Montcalm Nord

450 444-6126

Heures d'ouverture au **candiac.ca**

Cour municipale

100, boulevard Montcalm Nord

450 444-6060

cour@ville.candiac.qc.ca

Lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi

8 h 30 à 13 h

Garage municipal

80, boulevard Montcalm Nord

450 444-6040

travauxpublics@ville.candiac.qc.ca

Lundi au jeudi

7 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi

7 h à 12 h

Service des loisirs

59, chemin Haendel

450 635-6020

loisirs@ville.candiac.qc.ca

Heures d'ouverture au **candiac.ca**

Bibliothèque

59, chemin Haendel

450 635-6032

biblio@ville.candiac.qc.ca

Heures d'ouverture au

biblio.ville.candiac.qc.ca

Le Sentier de la Rivière-de-la-Tortue permet à ses visiteurs de profiter des magnifiques berges de la rivière regorgeant de richesses fauniques et floristiques.



BIENVENUE À CANDIAC

- 3** Conseil municipal
- 4** Renseignements utiles
- 7** En bref
- 8** Carte de la ville

LOISIR, SPORT ET CULTURE

- 10** Parcs et espaces verts
- 12** Bibliothèque
- 13** Infrastructures de loisir
- 14** Activités de loisir
- 15** Vie culturelle
- 16** Accessibilité universelle
- 17** Vie communautaire

ENVIRONNEMENT

- 18** Nature urbaine
- 19** Forêt urbaine
- 20** Économie de l'eau
- 22** Collectes et récupération
- 23** Écocentre et réutilisables
- 24** Transport actif et collectif

RÉGLEMENTATION ET SÉCURITÉ

- 26** Sécurité publique
- 27** Animaux et sécurité routière
- 28** Règlements municipaux
- 29** Permis

RESTEZ INFORMÉ

- 30** Outils de communication numérique

A scenic view of a lake with a bicycle parked on a path in the foreground and a bench nearby. The image is framed by lush green foliage and trees, with a large tree trunk on the left side. The lake is visible in the background, and a bicycle with a red frame is parked on the right side of the path. A wooden bench is visible on the left side of the path.

Bienvenue à Candiac

La municipalité jouit d'une renommée indéniable pour la qualité de ses services et le milieu de vie exceptionnel qu'elle offre. Sa position géographique enviable, son patrimoine arboricole impressionnant et ses pratiques de développement orientées vers le bien-être des générations actuelles et futures en font un lieu d'exception pour s'y établir.

C



A



N



D



I



A

C

Un véritable îlot de fraîcheur

- Une forêt urbaine de 17 000 arbres dispersés dans les emprises publiques et dans les parcs.
- 16 parcs.
- Plus de 40 km de pistes cyclables et de sentiers piétonniers, dont près de 20 km sont accessibles toute l'année.

Des services variés

- Cinq écoles primaires et une école secondaire.
- Deux complexes pour retraités.
- Un Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS).
- Un service de transport efficace, un stationnement incitatif, une gare et un transport local gratuit.
- Une piscine extérieure, sept jeux d'eau, deux anneaux de glace, deux patinoires intérieures et quatre extérieures, dont une patinoire réfrigérée couverte, et deux pentes à glisser.
- De nombreux terrains sportifs, un parc de planches à roulettes, une piste à rouleaux (*pump track*), une cage de frappeurs, deux parcours d'exercices extérieurs, deux microbibliothèques, un amphithéâtre extérieur et bien plus!
- Une programmation de loisir variée, répondant aux besoins de toutes les générations.

Une situation géographique exceptionnelle

- À la croisée des autoroutes 15 et 30.
- En bordure du fleuve Saint-Laurent.
- À 20 minutes du centre-ville de Montréal.
- À 30 minutes de la frontière américaine.

Une Ville axée sur le développement durable

- Une planification stratégique établie en cohérence avec les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.
- Des actions visant à améliorer la résilience de la municipalité face aux changements climatiques.
- La mobilité active et durable au cœur des priorités.

Un développement dynamique, harmonieux et responsable

- Première municipalité au Québec à adopter un guide d'aménagement pour des quartiers viables.
- Le centre-ville Montcalm, projet qui mise sur les meilleures pratiques d'aménagement et de développement durable, inclut le Square Candiac, projet multigénérationnel de type POD (*Pedestrian-oriented Development*) déjà en construction.
- Le TOD de la gare, projet de développement TOD (*Transit-oriented Development*), qui vise à créer un milieu de vie convivial, axé sur des principes favorisant les transports actifs et collectifs. Il s'agit d'un projet démonstrateur pour la Communauté métropolitaine de Montréal.

Une vie communautaire riche

- Près d'une soixantaine d'organismes dévoués à la culture, au sport, au loisir et à la vie communautaire. Consultez la liste au candiac.ca sous **Bottin des organismes**.

PARCS

1. André-J.-Côté
112, boulevard Marie-Victorin
2. Champlain
175, boulevard Champlain
3. De Cherbourg
130, place Chambord
4. De Deauville
90, avenue de Deauville
5. Fernand-Seguin
201, boulevard Jean-Leman
6. Haendel
33, rue de Fribourg
7. Jason
75, place Jason
8. De Jasper
3, chemin Saint-François-Xavier
9. Mermoz
200, avenue Mermoz
10. Montcalm
55, boulevard Montcalm Sud
11. De la nature de Strasbourg
10, boulevard de Sardaigne
12. De Picardie
20, avenue de Picardie
13. Place de la Fonderie
270, rue d'Ambre
14. Roméo-V.-Patenaude
125, chemin Haendel
15. Sentier de la Rivière-de-la-Tortue
40, chemin Saint-François-Xavier
16. De Sardaigne
75, rue de Syracuse

LOISIR, SPORT ET CULTURE

17. Bibliothèque
59, chemin Haendel
18. Centre Claude-Hébert
59, chemin Haendel
19. Centre Frank-Vocino
4, boulevard Montcalm Sud
20. Complexe Roméo-V.-Patenaude
135, chemin Haendel
21. Complexe sportif de Candiac (aréna)
10, rue Radisson
22. Maison des jeunes L'Antidote
125, chemin Haendel
23. Maison Hélène-Sentenne
112, boulevard Marie-Victorin

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

24. Cour municipale/hôtel de ville
100, boulevard Montcalm Nord
25. Écocentre et garage municipal
80, boulevard Montcalm Nord
26. Usine de filtration des eaux
62, boulevard Marie-Victorin

ÉDUCATION

27. École Fernand-Seguin
201, boulevard Jean-Leman
28. École Jean-Leman
4, avenue Champagne
29. École Plein-Soleil
50, rue de Toulouse
30. École Saint-Marc
30, chemin Haendel
31. École St-Lawrence
150, boulevard Champlain

SANTÉ ET SÉCURITÉ

32. CISSS de la Montérégie-Ouest
90, boulevard Marie-Victorin
33. Régie intermunicipale de police Roussillon
90, chemin Saint-François-Xavier
34. Sûreté du Québec
55, chemin Saint-François-Xavier



Oasis du monarque



Parc canin



Quai



Scène Cascades



Piscine



Parc de planches à roulettes



Piste à rouleaux (pump track)



Sentier des arts



Patinoire réfrigérée couverte



Parcs et espaces verts

Candiac compte plusieurs parcs répartis sur son territoire. Que ce soit pour le sport, la détente ou le divertissement, l'un de ceux-ci répondra certainement à vos besoins et à vos goûts.

Les heures d'ouverture des parcs situés sur le territoire de Candiac sont de 7 h à 23 h.

Le Wi-Fi est offert gratuitement dans les parcs André-J.-Côté, de Cherbourg, Haendel, Jason, de Jasper, de Sardaigne et Montcalm.



Pour obtenir la liste complète des installations récréatives, ainsi que leur emplacement, visitez l'onglet **Culture et loisirs** ou la carte de géolocalisation des parcs au **candiac.ca**.



Durant la période hivernale, on demeure actif grâce au patinage, aux sports de glisse, ou encore, grâce aux pistes cyclables déneigées.



Une aire pour les planches à roulettes est aménagée dans le parc Roméo-V.-Patenaude et une piste à rouleaux (*pump track*) est en place au parc Fernand-Seguin.



Une microbibliothèque se trouve au cœur du parc André-J.-Côté et une autre est installée au parc de Sardaigne.



Véritables gymnases en plein air, les parcours santé et trekfit vous permettent de vous entraîner à l'extérieur.



Amateurs de soccer, de tennis, de baseball, de volleyball, de basketball, de pickleball ou de pétanque, une variété de terrains sportifs sont aménagés dans les parcs.

État des terrains sportifs et des installations hivernales en temps réel

Les intempéries peuvent rendre les terrains de soccer, de baseball, de tennis ou les installations hivernales impraticables. Il est possible pour les citoyens de vérifier leur état en ligne. Pour connaître en temps réel les conditions des terrains sportifs, visitez le **candiac.ca**. Une mise à jour est faite quotidiennement.

Vous pouvez faire une réservation d'un terrain de tennis en ligne sur le site Web de la Ville.



Se détendre en bordure du fleuve Saint-Laurent, quel bonheur!



L'hiver, des anneaux de glace, des pentes à glisser et des patinoires, dont une patinoire réfrigérée couverte, sont accessibles dans divers parcs pour le plaisir des amateurs d'activités hivernales.



L'été, petits et grands s'arrosent gaiement avec nos installations de jeux d'eau et se baignent à la piscine.



Les enfants peuvent venir s'amuser dans les diverses aires de jeux qui leur sont destinées.

Installations récréatives



Il est facile pour les résidents de se déplacer à vélo partout sur le territoire de la municipalité grâce aux 27 km de pistes cyclables et à ses 3 boucles cyclables balisées.



Profitez des quais publics pour embarcations de plaisance à propulsion humaine comme le canot et le kayak.



Bibliothèque

La bibliothèque offre un espace accueillant et un accès à la lecture, à l'information, à la culture, au savoir et à l'apprentissage. L'abonnement est gratuit pour tous les résidents et permet d'accéder à l'ensemble des services, des programmes et des collections.

Une multitude d'activités y est organisée pour les petits et les grands, durant toute l'année.

Que vous soyez à la recherche de romans, de bandes dessinées ou d'albums pour enfants, vous trouverez assurément parmi la collection de près de 80 000 livres en langues française et anglaise. Des centaines de séries télévisées, de documentaires et de livres audio sont aussi offerts pour le prêt, de même qu'une collection de jeux de société et de jeux vidéo.

Plusieurs ressources numériques peuvent être consultées de la maison : encyclopédies et dictionnaires, cours en ligne, plus de 7 000 revues populaires ou spécialisées dans plus de 60 langues ainsi que 5 000 livres.

La bibliothèque est dotée de deux bornes de prêts et d'un guichet de retour en libre-service.

Le Wi-Fi et quatre postes informatiques sont disponibles pour utilisation sur place.

Consultez le portail en ligne au biblio.ville.candiac.qc.ca et abonnez-vous à la page Facebook de la bibliothèque [bibliocandiac](#).





Infrastructures de loisir

Centre Claude-Hébert

59, chemin Haendel

Le Centre Claude-Hébert abrite la bibliothèque municipale, le Service des loisirs ainsi que la Fabrique 59.



Centre Frank-Vocino

4, boulevard Montcalm Sud

Un grand nombre d'activités pour les aînés se déroule régulièrement au Centre Frank-Vocino. La cour arrière du centre est également dotée de 14 terrains de pétanque éclairés.



Maison des jeunes L'Antidote

125, chemin Haendel

La Maison des jeunes L'Antidote est un endroit de rassemblement convivial pour les adolescents qui souhaitent se rencontrer, échanger, participer à des activités et collaborer à des projets avec d'autres jeunes.



Complexe sportif de Candiac

10, rue Radisson

L'aréna du Complexe sportif de Candiac compte deux patinoires intérieures. Il est possible de venir encourager les équipes de hockey et de ringuette de la région, d'y faire du patinage libre et d'assister au spectacle annuel de patinage artistique.



Complexe Roméo-V.-Patenaude (CRVP)

135, chemin Haendel

Le CRVP accueille des activités communautaires, culturelles et sportives. Il permet également la présentation d'événements d'envergure. Il est aussi possible d'y louer des espaces.

Pour information ou visite de salle :

450 635-6017 ou reservation@ville.candiac.qc.ca



Maison Hélène-Sentenne

112, boulevard Marie-Victorin

Symbole patrimonial de Candiac, cette résidence majestueuse a traversé les époques pour devenir un lieu de célébration des arts et de la culture. Aujourd'hui, elle fait office de salle pour la tenue d'événements ou d'activités culturelles diversifiées.



Activités de loisir

Des centaines d'activités et d'ateliers culturels, sportifs, aquatiques et communautaires sont proposés par le Service des loisirs ainsi que par les organismes du milieu, sans oublier le programme de camp de jour offert sur différents sites.

Les informations concernant les programmations de loisirs, y compris les événements saisonniers, les ateliers et les activités, dont celles de la bibliothèque, sont disponibles au candiac.ca. Les inscriptions aux activités de loisir se font en ligne, en personne au Service des loisirs (59, chemin Haendel) ou à la bibliothèque sur les postes informatiques. Une plateforme d'inscription est mise à la disposition des Candiacois au candiac.ca afin de faciliter les inscriptions aux activités et les réservations d'espace.

Carte du citoyen

Offerte gratuitement et valide pour une période de deux ans, la carte du citoyen donne accès à plusieurs services dans la ville, dont les activités de loisir, ainsi qu'à la bibliothèque. Pour obtenir votre carte, présentez-vous à la bibliothèque ou au Service des loisirs situés au Centre Claude-Hébert (59, chemin Haendel), avec une preuve de résidence et une pièce d'identité.

Rabais sur les activités de loisir

Les citoyens de Candiac bénéficient d'un rabais intégré dans le tarif d'inscription des activités de la programmation. Ce rabais varie de 20 à 40 % en fonction de la catégorie d'âge des participants de l'activité. La Ville est fière d'offrir cette réduction de prix qui vise à favoriser la participation des Candiacois et l'accessibilité aux activités de loisir.

Camp de jour

Le camp de jour est accessible aux jeunes âgés de 5 à 12 ans. Il se décline sous trois profils d'intérêts. Les inscriptions ont lieu au mois d'avril.

Le camp de jour offre des programmes d'accompagnement aux enfants vivant avec des besoins particuliers de nature intellectuelle et physique (ex. : TED, TDAH, trouble de l'opposition, trisomie, autisme), afin de favoriser leur intégration aux activités du camp de jour, tout en bénéficiant d'un suivi adapté à leurs besoins.

Pour faire une demande, vous êtes invité à remplir le formulaire de demande d'accompagnement disponible dans la section [Camp de jour](#) au candiac.ca.



Vie culturelle

Une programmation saisonnière

Chaque année, une multitude d'animations variées et d'événements culturels est proposée par la Ville, plus particulièrement au cours de l'été. Parmi ces activités, notons les spectacles Candiatic en musique qui rassemblent toujours des milliers de spectateurs à la Scène Cascades du parc André-J.-Côté. Différentes représentations sont prévues durant la période estivale et le dévoilement des artistes se fait généralement au printemps. De plus, par la programmation annuelle offerte, on compte, entre autres, des événements sportifs et familiaux, des festivités hivernales et des cinémas en plein air. De quoi faire le bonheur des petits et grands, peu importe la saison!

Sentier des arts

Vingt structures permanentes forment un véritable musée à ciel ouvert qui borde le fleuve au parc André-J.-Côté. Le Sentier des arts accueille des œuvres picturales tout au long des quatre saisons. Les expositions varient selon la saison et les artistes présentés sauront vous étonner chacun à leur façon. Visitez-le lors de votre prochaine sortie au parc!

Maison Hélène-Sentenne

Situé au parc André-J.-Côté, ce lieu de célébration des arts et de la culture accueille plusieurs expositions annuellement. La Maison Hélène-Sentenne ouvre ses portes tous les dimanches de 13 h à 16 h. Il s'agit aussi du lieu de rassemblement de la Fondation Hélène-Sentenne dont la mission est de promouvoir les arts et la culture à Candiatic. En plus de présenter une programmation culturelle variée, elle offre des bourses aux Candiaticois pour des projets artistiques et culturels.

Œuvres d'art public

L'art et la culture occupent une place importante à Candiatic. Ainsi, plusieurs œuvres d'art sont mises en valeur à travers la ville. Nous vous invitons à vous promener sur le territoire pour les découvrir et les admirer. Consultez le candiatic.ca pour obtenir la liste des œuvres et connaître leur emplacement.





Accessibilité universelle

Par son *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées*, la Ville confirme son engagement et sa volonté à poser des gestes afin d'accroître la participation sociale des personnes handicapées sur son territoire. Des mesures concrètes sont d'ailleurs mises en place annuellement afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens ayant un handicap.

Carte accompagnement loisir (CAL)

La CAL accorde la gratuité d'entrée, dans les endroits participants, à l'accompagnateur d'une personne âgée d'au moins 5 ans, ayant un handicap, une déficience ou une incapacité et nécessitant l'aide d'un accompagnateur dans ses sorties de loisir, culturelle ou touristique. Celle-ci est acceptée pour les activités de loisir payantes organisées par la Ville et les organismes du milieu. Au besoin, le Centre de bénévolat de la Rive-Sud pourra vous aider dans la recherche d'un accompagnateur.

Pour obtenir la carte, visitez le carteloisir.ca.

Pour consulter toute l'information en matière d'accessibilité universelle, rendez-vous sous la page du même nom au candiac.ca.

Transport accessible

Exo offre aux personnes handicapées ou à mobilité réduite la possibilité de bénéficier du service de transport adapté porte à porte. Pour utiliser ce service, il faut d'abord faire une demande d'admission auprès d'exo. Sur réception d'une carte, il est ensuite possible d'effectuer une réservation en remplissant le formulaire en ligne, par téléphone ou par courriel.

Pour plus d'informations, contactez [exo](mailto:exo@exo.quebec) au **1 877 433-4004** ou à transport.adapte@exo.quebec.

Bâtiments municipaux accessibles

Ces bâtiments sont accessibles aux personnes à mobilité réduite :

Hôtel de ville et Cour municipale

100, boulevard Montcalm Nord

Centre Claude-Hébert — Bibliothèque

59, chemin Haendel

Centre Frank-Vocino

4, boulevard Montcalm Sud

Complexe Roméo-V.-Patenaude

135, chemin Haendel

Complexe sportif de Candiac

10, rue Radisson

Maison Hélène-Sentenne

112, boulevard Marie-Victoria



Vie communautaire

Organismes reconnus par la Ville

La Ville est fière de reconnaître le rôle des organismes et de les appuyer dans l'atteinte de leur mission. En ce sens, la *Politique d'admissibilité et de soutien pour les organismes* est un cadre de référence destiné aux organismes reconnus par la Municipalité ou désireux de l'être, et qui interviennent dans un ou des champs d'intervention tels que le sport, le loisir, la culture et la vie communautaire. Elle vise à encadrer le soutien par une distribution équitable et optimale des ressources financières, humaines et matérielles pour les organismes, en fonction des besoins exprimés et des priorités de la Ville.

Consultez la liste complète des organismes reconnus ainsi que la politique au candiac.ca sous la page **Bottin des organismes**.

Bénévolat

Il est important de reconnaître l'apport exceptionnel des centaines de citoyens impliqués dans les milieux communautaires, culturels et sportifs. Afin de leur témoigner notre gratitude, une soirée des bénévoles est offerte chaque année. Vous êtes intéressé par le bénévolat? N'hésitez pas à consulter le *Bottin des organismes* en ligne afin de trouver auprès duquel vous aimeriez vous impliquer. Il y en a pour tous les goûts sur le territoire!

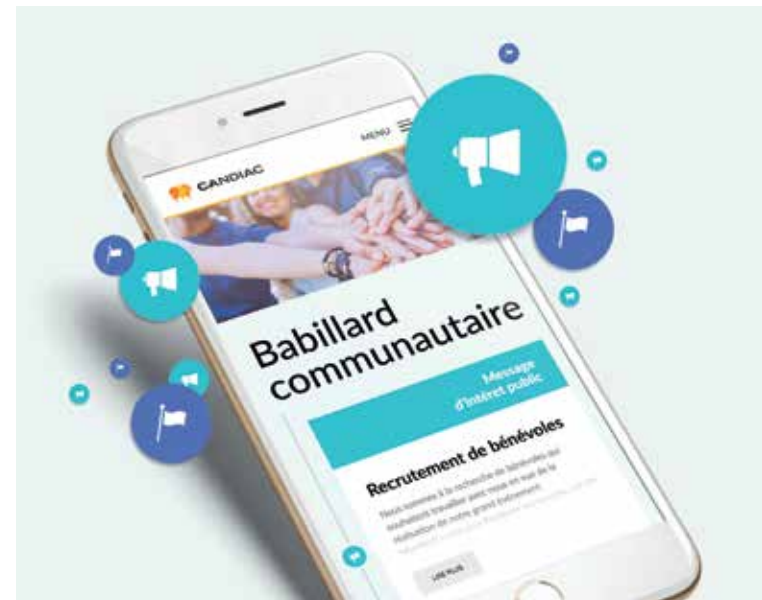
L'Ordre de Candiak

L'Ordre de Candiak est la plus haute distinction candiacoise. Cette reconnaissance permet à la Municipalité d'honorer et de récompenser les Candiacois d'exception. Elle est accordée à des bénévoles, des citoyens et des entreprises qui se sont distingués par leur réalisation, leur implication ou leur initiative.

Les résidents de Candiak sont invités à soumettre la candidature d'un citoyen, d'un bénévole ou d'une entreprise ayant su se démarquer avant le 15 avril de l'année en cours.

Babillard communautaire

Le babillard communautaire est un service gratuit permettant aux organismes reconnus par la Ville de Candiak de faire la promotion de leurs activités et de leurs messages d'intérêt public. Consultez-le pour ne rien manquer sur les activités des organismes au candiac.ca/babillard. Une publication regroupant toutes les annonces du babillard communautaire est aussi diffusée chaque mercredi sur la page Facebook de la Ville.





Nature urbaine

Concours d'embellissement responsable

Chaque année, les Candiacois sont invités à faire preuve de créativité dans le cadre de deux concours annuels d'embellissement. En plus de forger un sentiment d'appartenance, ces concours offrent la chance aux citoyens de remporter un chèque cadeau à dépenser chez un marchand local. L'objectif de ces concours est d'offrir un cadre de vie urbain de qualité et empreint d'un paysage qui reflète l'image de la population. Demeurez à l'affût! Plus de détails sont partagés au début de l'été et de l'hiver.

Naturellement coloré

Les Candiacois ont la chance de mettre la main à la terre l'été et ainsi épater la galerie avec un embellissement responsable, original ou innovant dans le cadre de ce concours estival. Que ce soit un aménagement pour les pollinisateurs sur un balcon, la plantation de vivaces ou bien quelque création horticole bénéfique pour la nature en devanture de maison, les citoyens sont invités à partager leur création.

Brillant de nature

Consciente de la popularité des paysages hivernaux durant le temps des Fêtes, la Ville présente le concours *Brillant de nature* en décembre. Vous êtes invité à décorer votre façade au goût des festivités de fin d'année tout en faisant de façon brillante avec les meilleures pratiques de décoration responsable. Plusieurs options s'offrent à vous : des minuteurs aux guirlandes récupérées, jusqu'à l'utilisation de la technologie DEL.

Participez à ces concours et embellissez Candiac de façon responsable!

Papillon monarque

La Ville de Candiac s'est engagée à protéger le papillon monarque en contribuant à la restauration de son habitat et en devenant *Ville amie des monarches*. Une véritable oasis du monarque est notamment aménagée au parc de Deauville. On y retrouve un jardin naturel en forme de papillon géant, composé de plantes indigènes, dont l'asclépiade qui est essentielle à la subsistance du monarque, un sentier d'observation, une aire de repos et un panneau d'interprétation. Nous vous invitons d'ailleurs à planter l'asclépiade dans vos jardins et ainsi, venir en aide au monarque.

Visitez le candiac.ca pour connaître les engagements de la Ville.

Jardins collectifs

Deux jardins collectifs accueillent les jardiniers bénévoles à Candiac. Un des jardins est situé dans la cour arrière de la bibliothèque et l'autre, à la Place de la Fonderie. Ils sont des lieux d'échange favorisant le développement de compétences en agriculture urbaine chez les participants. Les récoltes des potagers sont partagées entre tous les jardiniers bénévoles et une partie est redistribuée via l'aide alimentaire. En vue de développer un patrimoine horticole, la bibliothèque offre aussi aux usagers une variété de semences biologiques gratuites. Une ruche urbaine est également installée dans le jardin.

Gestion différenciée des parcs et espaces verts

La gestion différenciée a été adoptée dans certains espaces verts de Candiac afin de favoriser l'équilibre biologique et de permettre de lutter contre le réchauffement climatique. Cette technique innovante consiste à limiter les interventions d'entretien afin de stimuler la floraison spontanée d'espèces mieux adaptées au sol et au climat, et ainsi, protéger la biodiversité. Vous remarquerez donc que certains espaces verts à travers le territoire ont une allure plus sauvage.



Forêt urbaine

Candiac est renommée pour la qualité de sa foresterie urbaine qui compte plus de 17 000 arbres dispersés dans les emprises publiques et dans les parcs. Par son slogan *Ma ville sous les arbres* et par son identité visuelle, la Municipalité confirme l'importance qu'occupe le patrimoine arboricole sur son territoire.

Inventaire des 17 000 arbres

En 2021, la Ville a actualisé le portrait de sa forêt urbaine avec le soutien d'une firme spécialisée dans la gestion durable des écosystèmes urbains. Les arbres appartenant à la Ville ont été répertoriés et localisés par leur essence et leur groupe fonctionnel. Ceci a permis d'évaluer la résilience de sa foresterie urbaine face aux changements climatiques et d'identifier des stratégies qui permettent de maximiser les services écosystémiques qu'elle rend (fraîcheur, réduction du ruissellement des eaux de pluie, etc.).



L'identité visuelle de Candiac évoque deux différents modèles de maison sous trois arbres majestueux qui ont également la forme de la feuille du chêne à gros fruits, arbre emblématique de notre municipalité. En somme, le logo symbolise l'harmonie entre le patrimoine naturel de Candiac et l'urbanisation de son territoire.

Pour connaître toutes les initiatives de développement durable posées par la Ville de Candiac, visitez le [candiac.ca](https://www.candiac.ca).



Arbre malade ou branche cassée

Une branche d'un arbre appartenant à la Municipalité obstrue votre entrée? Un arbre semble malade? Communiquez avec le Service des travaux publics et notre équipe d'arboriculteurs se déplacera pour établir un diagnostic et poser les actions nécessaires.

Politique de l'arbre

En 2012, le conseil municipal a adopté la *Politique de l'arbre* qui repose sur sept grands objectifs essentiels à la préservation à court, moyen et long termes du capital « arbres » sur notre territoire.

Vous pouvez la consulter au [candiac.ca](https://www.candiac.ca).

Première microforêt à Candiac

Une microforêt d'une superficie de 400 m² a été plantée en 2022 au parc Haendel. Il s'agit d'un projet pilote novateur visant à valider la faisabilité de cet aménagement afin de le reproduire dans des secteurs plus urbanisés de la ville dans l'objectif de favoriser la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques.



Économie de l'eau

L'eau n'est pas une ressource intarissable.

Il faut donc la considérer comme de « l'or bleu ». C'est pourquoi la Municipalité prend des mesures pour sensibiliser les citoyens à l'économie de l'eau potable.

Au Québec, la consommation d'eau potable double durant l'été, en partie à cause de l'arrosage excessif. Un boyau d'arrosage peut déborder jusqu'à 1 000 litres d'eau à l'heure, soit la consommation d'eau recommandée pour une personne durant près d'un an et demi.

Réduction de la consommation d'eau potable

En 2022, la consommation moyenne des Candiacois était de 305 litres d'eau par jour. Pour atteindre les cibles provinciales d'ici 2025, chacun doit réduire sa consommation de 121 litres par jour, soit l'équivalent de 6 bidons (de 20 litres) pour parvenir à une utilisation moyenne de 184 litres par jour. Afin de permettre l'atteinte de ce résultat concret, les résidents de Candiac sont invités à se mobiliser en respectant les consignes d'arrosage et en réduisant le gaspillage. Fini les excuses bidon!

Consultez la section **Eau** au candiac.ca afin d'obtenir de précieux trucs et astuces en matière d'économie d'eau.

Fermeture de l'eau

Sur demande, des employés du Service des travaux publics peuvent effectuer l'interruption de votre alimentation en eau. Des frais sont exigés.

Assurez-vous de connaître les règlements en vigueur et de les respecter! Pour tous les détails sur l'arrosage, le lavage des voitures et des bâtiments ainsi que le remplissage des piscines, rendez-vous au candiac.ca sous la section **Eau**.

Eau brute

La Ville de Candiac utilise uniquement de l'eau brute pour le nettoyage des rues et l'arrosage de ses aménagements paysagers.

Usine de filtration de Candiac

Par son usine de filtration, la Ville assure la distribution de l'eau potable aux citoyens des municipalités de Candiac, Delson, Sainte-Catherine, Saint-Constant, Saint-Philippe et Saint-Mathieu.

Avis d'ébullition ou de non-consommation d'eau

Lors d'un avis d'ébullition ou de non-consommation d'eau potable, la Ville émet à ses citoyens des messages d'alerte automatisés par courriel, SMS et automate d'appels et elle distribue des accroche-portes aux résidences concernées.

Pour recevoir ces messages, vous devez vous inscrire aux alertes citoyennes au candiac.ca.





Collectes et récupération

Réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation, voici l'approche des 3RV qui est mise de l'avant par la Municipalité pour assurer une bonne gestion des déchets et pour contribuer à améliorer la qualité de notre environnement. En ce sens, plusieurs collectes sont offertes par la Ville et par la MRC de Roussillon.

Info-collectes

La MRC de Roussillon est responsable de la collecte des déchets, des matières recyclables et des matières organiques pour les maisons et les habitations de six logements et moins. Pour tout questionnement ou pour obtenir des renseignements sur ces collectes, consultez Info-collectes.ca. Vous y trouverez une mine d'informations, telles que le calendrier des collectes, une barre de recherche pour vous aider à bien trier vos matières ainsi qu'une plateforme pour soumettre une requête ou pour signaler un problème, par exemple si le camion n'est pas passé ou si votre bac est brisé.

Collectes et récupération

Déchets domestiques <i>(bimensuelle)</i>	lundi	Matières recyclables	mercredi	Matières organiques <i>(bimensuelle en hiver)</i>	jeudi
--	--------------	--------------------------------------	-----------------	---	--------------

Habitations de sept logements et plus

Déchets domestiques	vendredi*	Matières recyclables	mardi*
-------------------------------------	------------------	--------------------------------------	---------------

Immeubles avec des conteneurs semi-enfouis

Déchets domestiques	lundi*	Matières recyclables	lundi*
-------------------------------------	---------------	--------------------------------------	---------------

* Certaines exceptions s'appliquent. Pour les habitations de sept logements et plus et les immeubles avec des conteneurs semi-enfouis, la collecte est offerte par la Ville de Candiac. Pour toute question ou problématique, veuillez communiquer avec le Service des travaux publics : travauxpublics@ville.candiac.qc.ca ou 450 444-6040.

Pour tout savoir au sujet des matières collectées par la Ville, consultez le candiac.ca.

Écocentre

Un écocentre, situé au 80, boulevard Montcalm Nord, est mis à la disposition des résidents de Candiac.

Matières acceptées

- Appareils réfrigérants (contenant des halocarbures)
- Asphalte
- Bois
- Bouchons de liège
- Branches, sapins, bûches et souches
- Carton (défait et plié)
- Encombrants non métalliques
- Matières granulaires (diamètre de 40 cm et moins)
- Métaux et ferrailles
- Matériel électronique
- Pneus (sans les jantes)
- Résidus alimentaires pour les immeubles n'ayant pas encore la collecte des matières organiques
- Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Terre

Consultez le candiac.ca afin de connaître les heures d'ouverture et tous les détails.



Réutilisables

Recycler et composter, c'est super! Par contre, ce qui est encore mieux, c'est de réduire à la source. En effet, le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas. En ce sens, afin de réduire l'utilisation des produits à usage unique, la Ville met en place plusieurs actions et encourage les citoyens à joindre cet effort collectif en optant pour des réutilisables. En vous munissant de gourdes, d'ustensiles et de tasses réutilisables, et en évitant l'achat et l'utilisation des produits à usage unique comme des bouteilles d'eau, de la vaisselle et des décorations jetables, vous contribuerez à lutter contre l'utilisation excessive de produits à usage unique et à préserver ainsi notre planète pour les générations futures.

Pour connaître toutes les actions mises en place par la Ville, rendez-vous au candiac.ca.

Stationnement Montcalm-Candiac



Stationnement
gratuit



Transport actif et collectif

Le transport actif et collectif se trouve au cœur de la planification stratégique et urbanistique de la Ville qui s'est imposée de hauts standards de qualité en la matière.

Stationnement incitatif Montcalm-Candiac

Situé au 45, boulevard Montcalm Nord, ce stationnement incitatif d'exo offre quelques centaines de cases pour les voitures, un support à vélos couvert d'une centaine de places, des abris chauffés pour l'attente et six quais d'autobus.

Gare de train de banlieue

Le train de banlieue, géré par exo, s'arrête à la gare Candiac située au 201, rue de la Sorbonne. Du lundi au vendredi, plusieurs heures de départ et de retour sont proposées aux usagers.

Consultez l'horaire du train au exo.quebec.

Pour connaître l'état du service, composez le [514 287-8726](tel:514-287-8726).

Transport local gratuit

Tous les circuits locaux à l'intérieur du secteur Richelain/Roussillon sont gratuits pour l'ensemble des utilisateurs, et ce, en tout temps, autant la semaine que la fin de semaine.

Visitez le exo.quebec pour connaître les horaires et les trajets.



Réseau de pistes cyclables

Plus de 40 km de pistes cyclables et de sentiers sillonnent la ville et ses espaces verts. En hiver, près de 20 km sont déneigés afin de permettre aux Candiacois d'enfourcher leur vélo en dépit de la neige. Trois boucles cyclables balisées sont aussi aménagées afin de vous faire découvrir la municipalité et ses attraits.

Découvrez le réseau cyclable au candiac.ca.

Taxibus

Le taxibus constitue une alternative plus rapide que l'autobus et plus écologique que l'automobile. À Candiac, un trajet est offert. La ligne 145 propose des allers-retours du terminus Montcalm-Candiac, situé au stationnement incitatif, jusqu'au quartier industriel de la ville de Delson.

Pour connaître l'horaire de chaque arrêt, consultez le exo.quebec.

Wi-Fi

Pour rendre l'expérience du transport collectif agréable, profitable et productive, exo secteur Richelain/Roussillon, offre dans la plupart de ses autobus, le service haute vitesse sans fil (Wi-Fi) gratuit à ses usagers.

Information en temps réel

Les usagers du transport collectif peuvent bénéficier, à l'intérieur des autobus et à certains arrêts d'autobus, d'un écran livrant des renseignements pratiques comme l'heure d'arrivée de l'autobus et le nom du prochain arrêt. L'information en temps réel est également offerte via une application mobile pour téléphones intelligents (Android et iOS : Chrono).

Transport adapté

Les résidents de Candiac ont la possibilité de bénéficier du service de transport adapté porte à porte offert par exo. Pour y accéder, vous devez faire une demande d'admission auprès d'exo. Une fois votre dossier activé, vous recevrez une carte et vous pourrez effectuer une réservation en remplissant le formulaire en ligne, par téléphone ou par courriel.

Pour plus d'informations, contactez exo au **1 877 433-4004** ou à transport.adapte@exo.quebec.



Mobilité électrique

Les propriétaires d'un véhicule électrique peuvent effectuer une recharge à partir des cinq bornes installées à l'hôtel de ville, au Centre Claude-Hébert, au Complexe sportif de Candiac (aréna), ainsi qu'au Complexe Roméo-V.-Patenaude.

Stations de réparation de vélo

Trois stations de réparation de vélo Cyclohalt permettent aux cyclistes d'effectuer des ajustements mineurs à l'aide de huit outils indispensables ou encore de tout simplement gonfler leurs pneus. Les stations sont situées au stationnement incitatif Montcalm-Candiac (45, boulevard Montcalm Nord), au parc de Cherbourg, près du chalet (130, place Chambord) et au parc Fernand-Seguin, près de la piste à rouleaux (201, boulevard Jean-Leman). Une pompe à vélo est aussi disponible au parc André-J.-Côté.

Sécurité publique

À Candiac, la sécurité publique est une priorité. Celle-ci est assurée par la Régie intermunicipale de police Roussillon et la Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries.

Régie intermunicipale de police Roussillon

90, chemin Saint-François-Xavier
450 638-0911, poste 0
Lundi et mardi, 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mercredi et jeudi, 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi, 8 h 30 à 12 h

Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries

260, rue Saint-Pierre, bureau 100
Saint-Constant
450 500-4479
info@riags.ca et prevention@riags.ca
Lundi au jeudi, 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi, 8 h à 13 h

Païement d'un constat

Il est possible d'acquitter le montant d'un constat au candiac.ca.

Alertes citoyennes

Pénurie et contamination de l'eau potable, tempête de verglas, fuite d'une matière dangereuse... nous ne sommes jamais à l'abri d'un sinistre. C'est pourquoi la Ville s'est dotée d'un système automatisé qui permet, en cas d'urgence, de transmettre des messages d'alerte par courriel, SMS et automate d'appels à ses résidents, afin de les informer le plus rapidement possible de la situation et des mesures préventives à entreprendre.

Inscrivez-vous au candiac.ca.



Alertes citoyennes

Avis d'ébullition ou de non-consommation d'eau • Avis de confinement
Avis d'évacuation • Fuites d'une matière dangereuse • Bris d'aqueduc
Interdictions d'arrosage • Autres situations d'urgence

Inscription au candiac.ca.

Animaux

Les animaux domestiques sont les bienvenus à Candiac!

Le total maximal d'animaux domestiques autorisé est de huit, toutes espèces confondues, à l'exception des poissons. Un maximum de quatre chats, chiens ou micro-cochons est permis par habitation, mais jamais plus de deux chiens, de deux chats et d'un micro-cochon. Toutefois, lorsqu'un de ces animaux est un chien-guide ou d'assistance, le nombre de chiens peut être porté à trois.

Licence obligatoire pour les chiens, les chats et les micro-cochons

La licence est renouvelable chaque année, selon la date de l'achat (\$). Celle-ci est gratuite pour les animaux possédant une micropuce. L'acquisition ou le renouvellement de la licence se fait sur la plateforme de la SPCA Roussillon, l'organisme mandaté pour la gestion des licences sur le territoire de Candiac. Afin d'obtenir leur licence, les chiens ou les chats doivent être vaccinés contre la rage et stérilisés en date du 1^{er} juillet 2022 (à moins d'être considérés comme des animaux reproducteurs).

Tous les détails sur la licence et le règlement relatif aux animaux sont disponibles au candiac.ca sous l'onglet **Animaux**.

Micropuce

La SPCA Roussillon offre également des cliniques de micropuçage à moindre coût. Contactez-la pour connaître les avantages et tous les détails.

Parcs canins

Situés au parc de Cherbourg (130, place Chambord) et au 50, chemin Saint-François-Xavier, les deux parcs sont ouverts tous les jours de 7 h à 23 h. Les chiens peuvent courir en liberté à l'intérieur de ceux-ci.

Animaux errants ou morts

La SPCA Roussillon a le mandat de répondre aux appels concernant les animaux domestiques errants, abandonnés ou morts. Si vous éprouvez des problèmes impliquant des animaux non domestiques (mouffette, raton laveur, marmotte), vous devez faire appel à une firme privée.

Pour tout renseignement, consultez le site spcaroussillon.com ou téléphonez au **450 638-9698**.

Sécurité routière

Mesures de modération

Ayant à cœur la sécurité des Candiacois, la Ville met à la disposition des citoyens un formulaire leur permettant d'informer la Municipalité de tout problème de circulation ou de risque de sécurité routière sur le territoire. Les demandes reçues sont analysées et, selon leur nature, sont transmises pour évaluation au Comité de circulation composé de professionnels de la Régie intermunicipale de police Roussillon, de la Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries, du Service des travaux publics ainsi que d'un représentant du conseil municipal. Plusieurs mesures de modération sont mises en place annuellement pour assurer la sécurité de tous.

Pour plus d'informations, rendez-vous au candiac.ca.

Cartes de déplacements scolaires

Afin d'augmenter la sécurité aux abords des écoles, des cartes de déplacements scolaires ont été réalisées. Celles-ci identifient pour cinq écoles de Candiac, entre autres, les emplacements des brigadiers et des débarcadères et indiquent les chemins et les sentiers sécuritaires à privilégier, les zones de dépose-minute suggérées et les traversées non sécuritaires.

Consultez-les au candiac.ca.



Règlements municipaux

Assurez-vous de connaître les règlements municipaux en vigueur. Vous trouverez l'ensemble de ceux-ci sur notre site Web sous l'onglet **Réglementation**. Voici un aperçu des principaux règlements :

Abris d'auto temporaires ou saisonniers : ceux-ci sont prohibés pour toute zone résidentielle sur le territoire de la municipalité.

Bruit : le bruit excessif est interdit entre 23 h et 7 h la semaine et entre 23 h et 9 h la fin de semaine. Les travaux de construction sont interdits entre 21 h et 7 h.

Corde à linge : l'installation d'une corde à linge est permise en cour arrière.

Stationnement : du 1^{er} avril au 1^{er} décembre, il est interdit de stationner un véhicule sur la piste cyclable. En tout temps, il est interdit de laisser un véhicule stationné au même endroit pour une période de plus de 24 heures consécutives.

Stationnement hivernal dans les rues : en hiver (du 1^{er} décembre au 1^{er} avril), le stationnement est interdit sur tous les chemins publics de minuit à 7 h, du dimanche soir au vendredi matin (sauf exception). Il est toutefois permis de stationner dans les rues durant les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche ainsi que durant la période des Fêtes lorsqu'aucune opération d'entretien n'est planifiée. Pour savoir si un avis d'interdiction de stationnement est en vigueur, les citoyens sont invités à s'informer au **candiac.ca** ou sur la ligne Info-neige au 450 444-6066.

Structures et équipements extérieurs : plusieurs structures sont permises dans la cour de votre résidence (spa, piscine, cabanon, solarium). Toutefois, une réglementation régit leur installation. Informez-vous au sujet des permis requis.

Système d'alarme : tout utilisateur d'un système d'alarme doit s'enregistrer auprès de la Régie intermunicipale de police Roussillon.

Système de captation d'images et de vision nocturne : l'installation ou le maintien d'un système de captation d'images et de vision nocturne est permis pour tous les groupes d'usages, à condition que l'utilisation soit limitée aux scènes qui se déroulent à l'intérieur des limites de la propriété.

Véhicule récréatif : il est interdit d'entreposer ou de remiser un véhicule récréatif dans une aire de stationnement. Selon certains critères, le stationnement de courte durée peut être permis pendant la période estivale.

Vendeurs itinérants et colporteurs : la sollicitation de porte-à-porte sur le territoire est interdite, à moins de détenir un permis émis par la Ville; ce permis doit être en possession de toute personne qui fait de la sollicitation et les vendeurs doivent avoir une place d'affaires à Candiac.

Vente-débaras (vente de garage) : les ventes de garage sont autorisées avec l'obtention d'un permis au coût de 10 \$, à l'exception de la dernière fin de semaine de mai, durant laquelle les citoyens sont invités à y participer sans permis.

Règlement relatif à l'utilisation des pesticides : l'utilisation de certains pesticides est interdite. Dans les rares cas d'infestation pour lesquels les méthodes alternatives ont été épuisées, l'utilisation des pesticides autres qu'un biopesticide ou un pesticide contenant l'un des ingrédients actifs mentionnés au **candiac.ca** serait autorisée sous réserve de se conformer aux conditions des articles 12 et 13 du règlement 5018.

Règlements par adresse : destiné aux professionnels comme aux citoyens, l'outil *Règlements par adresse* permet de consulter les règlements d'urbanisme propres à une adresse spécifique.

Réglementation d'urbanisme en vigueur : rendez-vous au **candiac.ca** pour connaître les règlements d'urbanisme.

Soupape de retenue : l'installation d'une soupape de retenue (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble, peu importe son année de construction, est obligatoire. En l'absence d'une telle soupape de retenue ou de son mauvais fonctionnement, la Ville est exonérée de toute responsabilité en cas de dommages.

Pour toute question concernant un règlement en matière d'urbanisme, communiquez avec le **Service de l'urbanisme** au **450 444-6050**.



Permis

Un certain nombre d'étapes est à respecter si vous souhaitez entreprendre un projet de construction ou de rénovation. La Ville de Candiac veille à ce que les travaux soient conformes aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur.

Voici des exemples de travaux nécessitant un permis :

- la construction d'une maison, d'un garage, d'un abri d'auto
- l'agrandissement d'un bâtiment
- la modification du revêtement extérieur
- l'ajout et/ou le remplacement de portes et de fenêtres
- la finition d'un sous-sol
- l'installation d'une piscine (creusée, hors terre, semi-creusée et gonflable) et/ou d'un spa

La liste complète et les étapes à suivre se trouvent au candiac.ca sous la rubrique **Certificats et permis**.

Permis en ligne

Ce service permet aux citoyens de procéder à des demandes de permis et de certificats d'autorisation, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans le confort de leur foyer. Il est possible de faire une demande pour divers projets comme l'ajout d'une remise, d'un abri de jardin ou d'un balcon, l'agrandissement d'un stationnement, le remplissage d'une piscine ou l'installation d'une clôture.

Vous n'avez qu'à visiter le candiac.ca.

Abattage d'arbre

Un certificat d'autorisation est requis pour abattre un arbre sur la propriété privée. Afin de connaître les modalités pour l'obtention d'un certificat d'autorisation, communiquez avec le **Service de l'urbanisme** au **450 444-6050**.



Outils de communication numérique

Ayant comme principe directeur une communication claire et efficace, la Ville de Candiac s'est dotée de divers outils de communication numérique visant à informer et à échanger avec ses citoyens.

candiac.ca

Le site Web de la Municipalité offre une mine d'informations disponibles rapidement et en tout temps.

Calendrier des événements

Consultez-le pour découvrir les activités offertes par la Municipalité, les dates des différentes collectes et des séances publiques du conseil municipal.

Carte de la ville

Cliquez sur l'icône géolocalisation en page d'accueil pour consulter la carte interactive.

Babillard communautaire

Demeurez à l'affût des activités et des messages de vos organismes communautaires grâce au Babillard au candiac.ca/babillard.

Services en ligne

Utilisez les divers services en ligne disponibles : compte de taxes en ligne, inscription aux activités de loisir, demande de permis, paiement de constat et bien plus!

Avis publics

Ceux-ci sont publiés sur le site Web de la Ville et dans la vitrine de l'hôtel de ville.

Alertes citoyennes

Afin d'informer les citoyens le plus rapidement possible en cas de situations urgentes, imprévues ou prioritaires, la Ville s'est dotée d'un système permettant d'acheminer par courriel, SMS et appel automatisé les avis importants à ses résidents. Inscrivez-vous au candiac.ca.



agora.candiac.ca

L'Agora est un espace d'échange et de participation citoyenne qui vous permet de prendre part au dialogue et d'enrichir les décisions prises par la Municipalité.

Sondages et consultations citoyennes

Répondez aux sondages et participez aux différentes consultations citoyennes de la Ville.

Grands projets

Découvrez les grands projets de la Municipalité où la consultation citoyenne est de mise et enquêtez-vous de leur évolution.

Messagerie Agora

Restez informé sur les activités de participation citoyenne de la Ville en vous inscrivant à la Messagerie Agora.

Infolettre

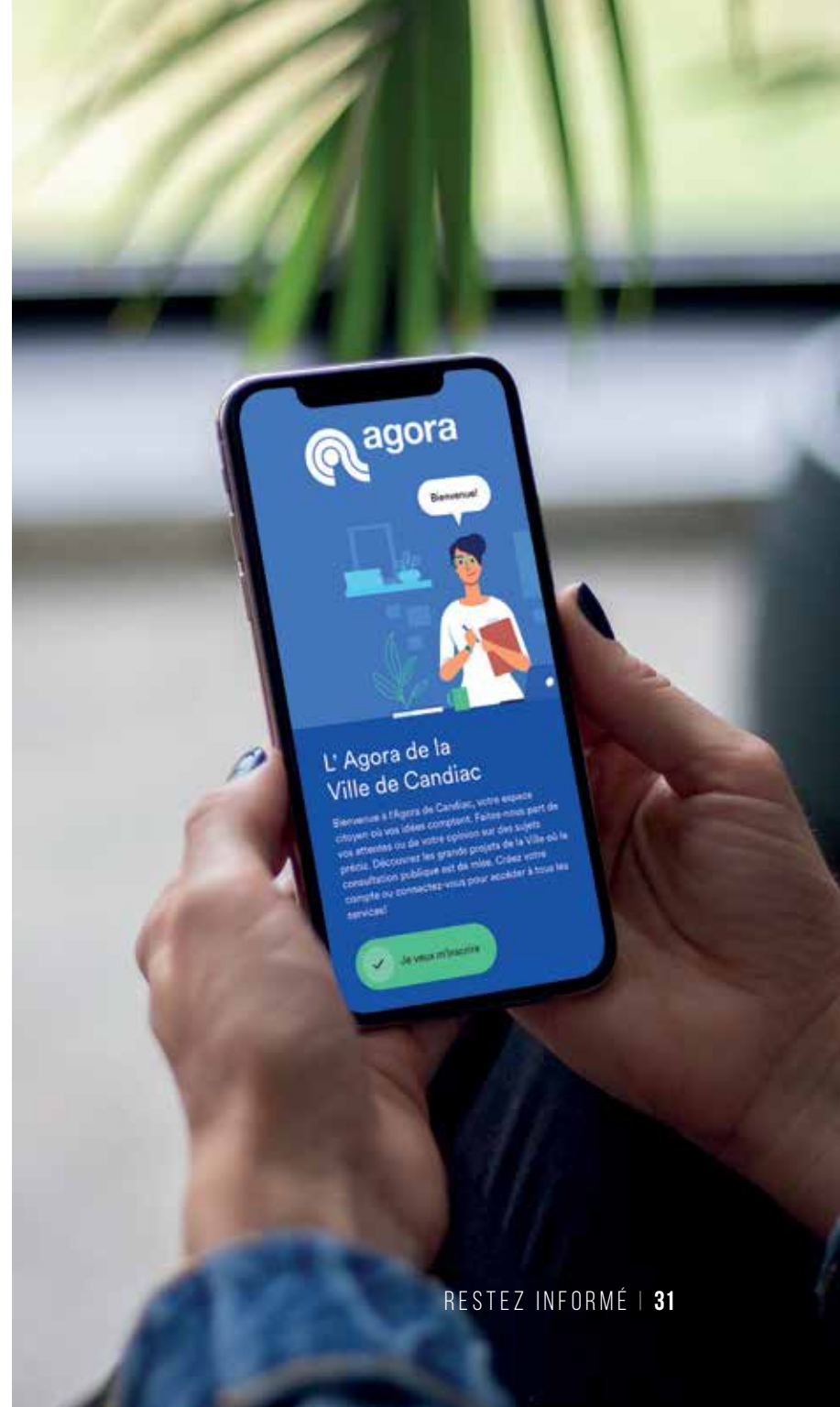
L'infolettre bimensuelle vous permet de recevoir par courriel les informations sur les nouvelles municipales, les activités, les collectes et les séances du conseil à venir ainsi que les emplois disponibles. Abonnez-vous via la page d'accueil du candiac.ca.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Rendez-vous en tout temps au candiac.ca pour nous joindre. Il suffit de cliquer sur la rubrique **Nous joindre** et de remplir le formulaire de demande.

POUR NE RIEN MANQUER DE VOTRE VILLE

Suivez-nous sur [f Facebook](#), [@ Instagram](#) (candiac_maville) et [YouTube!](#)





GUIDE DU CITOYEN - ÉDITION 2023

Réalisation: Service des communications
et relations avec le citoyen

Dépôt légal: Bibliothèque et Archives
nationales du Québec

La Ville de Candiac s'est engagée à poser des
gestes concrets afin d'assurer un avenir vert
et durable aux générations futures.

En ce sens, le *Guide du citoyen* est imprimé
sur du papier 100 % recyclé. Pour connaître
les autres initiatives de la Ville en matière
de développement durable, rendez-vous
au candiac.ca.

**L'information contenue dans cette
publication était exacte au moment de sa
conception. Sous réserve de modifications.
Décembre 2023**



100%



candiac.ca